Collège de la Trézence
2 rue du Fief Braud
17330 LOULAY

ACTE ADMINISTRATIF
N°2014/16

A – acte ne relevant pas de l'action éducatrice

Le Conseil d'Administration

Convoqué le 13/10/2014
S'est réuni le 03/11/2014
Nombre de membres composant le conseil : 23
Quorum atteint en début de séance : 21
Nombre de membres présents avec voix délibérative : 20

Après avis de la commission permanente réunie le
(obligatoire pour les questions qui relèvent de l'article 2 du décret n°85 24 du 30 août 1985 modifié)

OBJET précis : **CONTRAT UNIQUE D'INSERTION-CONTRAT ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI pour l'aide à la scolarisation des élèves handicapés.**

CONTENU DE LA DECISION : (Textes de référence, exposé des motifs conduisant à la décision, décision).

Le Conseil d'Administration autorise le recrutement d'une personne dans le cadre d'un contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi :
- pour l'aide à la scolarisation d'un élève handicapé
- sur la base du SMIC horaire
- pour une durée hebdomadaire contractuelle de 20 heures sur la durée totale du contrat
- dont l'origine des financements est de 90 % par l'Etat et de 10 % par le Ministère de l'Education Nationale
- dont la gestion des paies est effectuée par convention Gospel avec le Lycée Vieljeux de La Rochelle, établissement mutualisateur.

RESULTATS DU VOTE 20 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Accusés de réception le :	**La présente délibération est adoptée. Elle sera consignée dans le registre des délibérations de l'établissement et transmise à** :	Nombre d'exemplaires
	A – Acte ne relevant pas de l'action éducatrice - **Monsieur l'Inspecteur d'Académie** D.G.F. - **Monsieur le Président du Conseil Général** D.C.B.D.	 1 1
	B – Acte relevant de l'action éducatrice - **Monsieur l'Inspecteur d'Académie** D.G.F.	 1
Publié le	Fait à , le Le Président du Conseil d'Administration,	
Certifié exécutoire le		